

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 25 septembre 2025

Délibération n°20250925_14

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : 70

Présents : 40

Suppléants : 2

Pouvoirs : 11

= VOTANTS : 53

- dont « pour » : 53

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : ÉCONOMIE/AGRICULTURE : attribution d'une aide financière à l'association des jeunes agriculteurs du nord Charente

Le jeudi 25 septembre 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 19/09/2025, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de ORADOUR.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – PERCHE Marie-Annick - MAINGUET Martine BLANCHON Alain – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – DE LUSTRAC Jean-Marc - POTEL Maryse - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire – LAMAZIERE Véronique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – PINEAU Francine – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine - PINGANAUD Paul - TURLOT Françoise - CLAVAUD Gérard – SEMON Laura - MARCELIN Céline – FAURE Sigrid – VERGNAUD David - LACROIX Aurélie - SOURY Christine – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe – JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

2-LOTTE Michel suppléant de CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella

Pouvoirs :

1-BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

2-CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

3-LASBUGUES Elisabeth pouvoir à DE LUSTAC J-M

4-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE V

5-THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Ch

6-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à BOIREAUD Ph

7-HENTRY Jimmy pouvoir à PERCHE Marie-Annick

8-DANEDE Laurent pouvoir à CAILLAUD Nadia

9-BOUCHET Éric pouvoir à SOURY Christine

10-SEVRIT Raymond pouvoir à BERTRAND Didier

11-MICHONNEAU Patrick pouvoir à GOYAUD Philippe

Absents/excusés : COMBAUD Alain – BOUYSSSET Céline – LIZOT Jackie – AGUESSEAU Norbert – FLAUD Yves ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - CRINE Jean-Jacques CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - TEILLET Anne - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques ETIENNE Murielle - PINTUREAU Romain.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : ÉCONOMIE/AGRICULTURE : attribution d'une aide financière à l'association des jeunes agriculteurs du nord Charente

Vu le courrier en date du 25/02/2025 de l'association des jeunes agriculteurs du nord Charente sollicitant un soutien de la part de la Communauté de communes dans le cadre de l'organisation de leurs actions de promotions du secteur agricole,

*Vu la rencontre avec l'association en date du 2 juin 2025,
Vu l'avis du bureau communautaire,*

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie, du tourisme et de l'agriculture informe l'assemblée que l'association des jeunes agriculteurs du nord Charente s'est nouvellement constituée. Elle s'engage à promouvoir le métier, les débouchés et les enjeux de la filière agricole en nord charente, avec la volonté de mieux communiquer avec le grand public et les acteurs du territoire.

L'association a sollicité le soutien des 2 Communautés de communes, Val et Cœur de Charente. Cœur de Charente propose de répondre favorablement considérant que le secteur agricole est un secteur économique du territoire pourvoyeurs d'emplois et de richesses.

L'association a organisé le 2 août 2025 une fête de la Terre à Val-de-Bonnieu, porteuse d'un marché Agritonius et d'un concours de labours qui fut une belle vitrine et une belle image du monde agricole du nord Charente, telle que les foires peuvent historiquement l'être.

Il est proposé d'octroyer un soutien financier symbolique à l'association démontrant l'intérêt de la collectivité pour le développement économique du secteur agricole nord charente. Il est proposé d'allouer une somme de 1000 € au profit de l'association. Cette somme sera, le cas échéant, imputée sur le budget dédié aux foires exposition annuelles.

Monsieur le Vice-Président propose d'approuver la proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER l'octroi d'un soutien financier au profit de l'association des jeunes agriculteurs du nord Charente, à hauteur de 1000 € au titre du budget 2025 ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

